

Dons patriotiques de la société populaire de la commune de Breuil-Pont (Eure) qui s'indigne de l'horrible attentat commis contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Dons patriotiques de la société populaire de la commune de Breuil-Pont (Eure) qui s'indigne de l'horrible attentat commis contre Collot-d'Herbois et Robespierre, lors de la séance du 23 messidor an II (11 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 65;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_23423_t1_0065_0000_13

Fichier pdf généré le 21/07/2021

de la République le pain que leurs incommodités les empêchoient de gagner.

Nous ne verrons plus à nos portes l'indigence malheureuse demander un secours que l'humanité lui accordoit quelquefois; mais qui très souvent n'étoit que l'effet de l'orgueil de celui qui le distribuoit. L'homme que son incapacité mettoit hors d'état de se procurer lui-même l'obtiendra sans difficulté et sans honte de la bienfaisance nationale; et le fénéant, cet être méprisable aux yeux de tout homme sensé et raisonnable, sera forcé de se rendre utile à la société.

Un décret manquoit encore à votre sagesse; il vous restoit à confondre ces monstres qui ne cessoient de décrier votre ouvrage, ces monstres qui vouloient vous attribuer leurs propres sentiments. Ils ne cessoient de répandre dans toute l'Europe, dans l'univers entier que les français étoient devenus athées, et que c'étoit l'ouvrage de leurs Représentants. La Convention ne vouloit plus de culte. Elle défendoit de penser que le crime put être puni ailleurs que sur la terre. Votre décret sur les fêtes decadaires les confond. Il pulvérise leur système destructeur de toute idée d'ordre et de gouvernement.

Continuez Représentants; anéantissez tous ces êtres qui mettent tout en œuvre pour vous anéantir. Faites le bonheur des français. Il dépend de votre fermeté et de la sagesse de vos décisions.

BOULAIN (*secrét.*), SANCOUR (*secrét.*)
[et 1 signature illisible (*présid.*)].

3

Un membre annonce que les sections de la commune de Dijon, chef-lieu du département de la Côte-d'Or, ont armé et équipé 9 cavaliers jacobins, indépendamment de ceux qui l'ont été par la société populaire.

Mention honorable, insertion au bulletin. (1)

4

La société populaire de la commune de Breuil-Pont, département de l'Eure, après avoir félicité le Convention nationale sur ses travaux, l'[avoir] exhorté à rester à son poste et témoigné son indignation sur l'horrible attentat commis sur les personnes de Collot-d'Herbois et Robespierre, annonce qu'elle a déposé sur l'autel de la patrie, 72 chemises, 7 draps, 2 serviettes, 1 nappe, 3 paires de guêtres, 2 livres de chanvre, 2 paires de souliers, 4 bandes, 5 pièces de fil, 37 liv. en numéraire, 5 liv. en assignats, 1 timbale en argent, 8 livres de charpie, 6 livres de cuivre, et 1 boulet de 48.

Elle annonce encore avoir déposé, le 27 ventôse, entre les mains des administrateurs du district d'Évreux, séant à Vernon, les hochets du fanatisme : elle termine par dire que la fête

en l'honneur de l'Être suprême a été célébrée dans cette commune avec l'enthousiasme d'un peuple libre, et que tous les citoyens y ont renouvelé le serment de vivre libres ou mourir.

Mention honorable, insertion au bulletin (1).

[Breuil-Pont, 19 mess. II] (2)

« Législateurs

Vous avez proclamé solennellement, que le peuple français reconnoît l'Être suprême et l'immortalité de l'âme; on devoit attendre de votre sagesse cette proclamation, qui doit être le signal de la mort de tous les vices et de toutes les tyrannies.

Vous occupez toute notre âme, vos dangers nous plongent dans les plus douloureuses agitations. Il y a peu de temps qu'une Conspiration formée s'avançoit vers son exécution, les victimes étoient comptées, les poignards des assassins brilloient sur la tête des législateurs. Mais c'est en vain que Pitt, Cobourg et l'imbécille George, soldent ses assassins et aiguissent leurs poignards; la protection surnaturelle de l'Être suprême a déjoué leurs complots sanguinaires, et nous a conservé sur les personnes de Collot d'Herbois et Robespierre, 2 représentants utiles à l'accomplissement de vos glorieux travaux. Notre société se réjouit et vous félicite du renversement de ces projets exécrables, et ne fait des vœux que pour la prospérité de la nation française et de ses Représentants.

Fasse l'Être Suprême que nous reconnoissons avec vous, que l'hydre des conspirations soit abattue, que nos ennemis coalisés soient terrassés, afin que nous ne nous occupions désormais qu'à lui rendre des actions de grâces pour notre liberté conquise.

Peres de la patrie, restez au poste qui vous est confié, continuez avec la même ardeur votre ouvrage; que votre courage ne se laisse point abattre par le volcan des conjurations qui vous entourent; achevez, sauveurs de la patrie, de faire le Bonheur d'un peuple qui veut et chérit la liberté; l'immortalité sera votre récompense; des à présent vous entendez le concert de tout un peuple qui s'unit pour vous féliciter.

Organes des sentimens des citoyens de notre commune, nous déclarons que la confiance en la Convention Nationale, est élevée au plus haut degré. Ils sont tous éclairés sur leurs véritables intérêts, et tous savent que leur salut et leur bonheur, est tout entier dans la Convention nationale; qu'elle seule peut fonder la République, sur la pureté des mœurs, l'énergie des mesures, la sagesse des combinaisons et la vigueur de leur exécution.

Sensibles aux besoins de nos frères, nous déposons sur l'autel de la patrie, 72 chemises, 7 draps, 2 serviettes, une nape, 3 paires de guêtres, 2 livres de chanvres, 2 paires de souliers, 4 bandes, 5 pièces de fil, 37 liv. en numéraire, 5 liv. en assignats, une timbale en argent, 8 livres de charpies, 6 livres de cuivres, enfin un boulet de 48 qui servira à exterminer les tigres couronnés et leurs satellites.

Nous avons déposé le 27 ventôse, entre les mains

(1) P.V., XLI, 165, Bⁱⁿ, 28 mess. (2^e suppl^a); J. Paris, n^o 565.

(1) P.V., XLI, 165, Bⁱⁿ, 28 mess. (2^e suppl^a).

(2) C 310, pl. 1209, p. 28.